

OBSERVATOIRE REGIONAL ENERGIE ET GAZ A EFFET DE SERRE

01/06/2021

GUIDE METHODOLOGIQUE VERSION N°1

GUIDE METHODOLOGIQUE

LA CONSOMMATION D'ENERGIE FINALE ET LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE DANS LE SECTEUR TERTIAIRE



SOMMAIRE

SYNTHESE DES INFORMATIONS

METHODOLOGIE

LEXIQUE

Ce document est élaboré par l'AREC dans le cadre des travaux de l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre de Nouvelle-Aquitaine (OREGES).



SYNTHESE DES INFORMATIONS

SOURCES

- ACOSS : données sur l'ensemble du parc de bâtiments tertiaires
- CEREN (2007) : données de consommation énergétique unitaire / redressées à partir des chiffres clés du climat de l'ADEME
- SDES : données DJU (source météo France)
- Gestionnaires de réseaux d'électricité et de gaz : données réelles de consommation énergétique communale
- Données par branche (rectorat, ARS, base FINISS, base data-gouv) : données sur le parc de bâtiments tertiaires (crèches, secteur de l'enseignement, établissements pénitenciers, secteur hospitalier, social et habitat communautaire)
- Base permanente des bâtiments de l'INSEE : localisation des bâtiments communautaires

ECHELLE GEOGRAPHIQUE DE RECEPTION DES DONNEES

De l'échelle communale à l'échelle départementale

FREQUENCE DE RECEPTION DES DONNEES

- ACOSS : tous les ans
- Gestionnaires de réseaux électrique et gaz : tous les ans pour l'année n-1
- Données acteurs des branches : tous les ans pour l'année n-1

ECHELLE GEOGRAPHIQUE DE DIFFUSION DES DONNEES DU SUIVI

Echelles territoriales (communale à régionale).

FREQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNEES DU SUIVI

Tous les ans pour l'année n-2.

VALORISATION DE L'INFORMATION

- Site de datavisualisation de l'OREGES AREC Nouvelle-Aquitaine
- Diagnostics territoriaux et appui aux territoires



METHODOLOGIE

La dernière version de l'outil de suivi des consommations énergétiques et des émissions de GES du secteur tertiaire a été élaborée en 2020. Cet outil, développée par l'AREC, fruit du croisement de plusieurs jeux de données transmis par les partenaires et enrichis par leurs expertises, permet de produire des données modélisées depuis le millésime 2015. Il permet également d'alimenter des diagnostics territoriaux de l'échelle de l'EPCI à l'échelle départementale. Certaines données peuvent également être diffusées aux collectivités à l'échelle communale, dans le cadre de travaux spécifiques.

DONNEES ET INDICATEURS PRODUITS

L'outil tertiaire de l'AREC, permet de modéliser les consommations énergétiques et les émissions de GES à l'échelle de chaque commune de Nouvelle-Aquitaine. Il permet la production d'un grand nombre de données et d'indicateurs :

- Les données de consommations énergétiques et d'émissions de GES : par sous-secteur d'activité, par code NAF, aux différentes échelles territoriales (de l'échelle communale à départementale).
- Les données du parc de bâtiments du secteur tertiaire, et parfois leur géolocalisation.

METHODOLOGIE D'ENQUÊTE

DISPONIBILITE DES DONNEES ET HISTORIQUE

Le premier outil de modélisation des consommations énergétiques et des émissions de GES du secteur tertiaire en Nouvelle-Aquitaine a été élaboré en 2017 et permettait de produire des données détaillées sur le millésime 2015. Depuis, la méthodologie de modélisation a connu certaines mises à jour en lien avec les évolutions récentes sur la mise à disposition des données énergétiques locales des gestionnaires de réseaux et la disparition du fichier relatif à la connaissance des emplois du secteur tertiaire (données CLAP - Connaissance Locale de l'Appareil Productif) à partir de 2017.

SOURCE(S) MOBILISE(ES)

Jusqu'au millésime 2016, la caractérisation du parc se faisait en grande partie à l'aide de la source CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif). Depuis 2017 et suite à la disparition de cette source de données, la caractérisation du parc est construite à partir de la base de données sur les effectifs salariés de l'ACOSS.

Depuis 2020, les modélisations produites pour le secteur tertiaire se basent, en fonction du type de données sur les sources suivantes :



- La caractérisation du parc (surface par m² des bâtiments tertiaires soit en fonction du nombre de lits, soit m² par salarié/élève...) :
 - Données des acteurs de la branche disponibles en open-data : établissements pénitenciers, crèches, ... (nombre de lits/salariés par établissement et nombre d'établissements par commune)
 - Données ARS, FINESS : établissements de santé, EPHAD, social, ... (nombre de lits par établissement et nombre d'établissements par commune)
 - Données du rectorat : établissements de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur (nombre d'élèves par établissement et nombre d'établissements par commune)
 - Base permanente des équipements INSEE : bâtiments communautaires, mairies, etc..
 - Base ACOSS : Branches Café hôtel restaurant, commerces, transports, bureaux, sports et activités loisirs (nombres d'établissements par secteur d'activité, nombre de salariés par établissements, nombre d'établissements par commune)
- La consommation :
 - Données CEREN : cet organisme produit chaque année des informations sur les consommations énergétiques unitaires du secteur tertiaire selon les branches d'activités.
 - Données des gestionnaires de réseaux : données réelles de consommations de gaz et d'électricité.
 - Les données du SDES sur les DJU pour tenir compte de la rigueur climatique annuelle dans la production de données à climat réel.

FREQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNEES

L'actualisation des données se fait tous les ans pour l'année n-1.

EXPLOITATION ET PRODUCTION DES INFORMATIONS

La production de données pour le secteur tertiaire se faisait jusqu'au millésime 2016 à partir de l'exploitation de la base CLAP permettant d'avoir les effectifs de salariés par secteur d'activité avec la nomenclature 88.

A partir du millésime 2017, celles-ci ont été remplacées par la base de données emplois de l'ACOSS.

Depuis 2020 et l'actualisation de l'outil, la production de données pour ce secteur passe par une modélisation du parc la plus détaillée possible. Pour ce faire :

- les établissements de l'enseignement sont localisés précisément grâce aux données du rectorat ; les surfaces de bâtiments sont modélisées à partir de ratio de surface par nombre d'élèves.
- les établissements de santé, sociaux et les EPHAD sont localisés précisément grâce aux données de l'ARS, de la base FINESS et aux données gouvernementales ; les surfaces de bâtiments sont modélisées à partir de ratio de surface par nombre de lits.

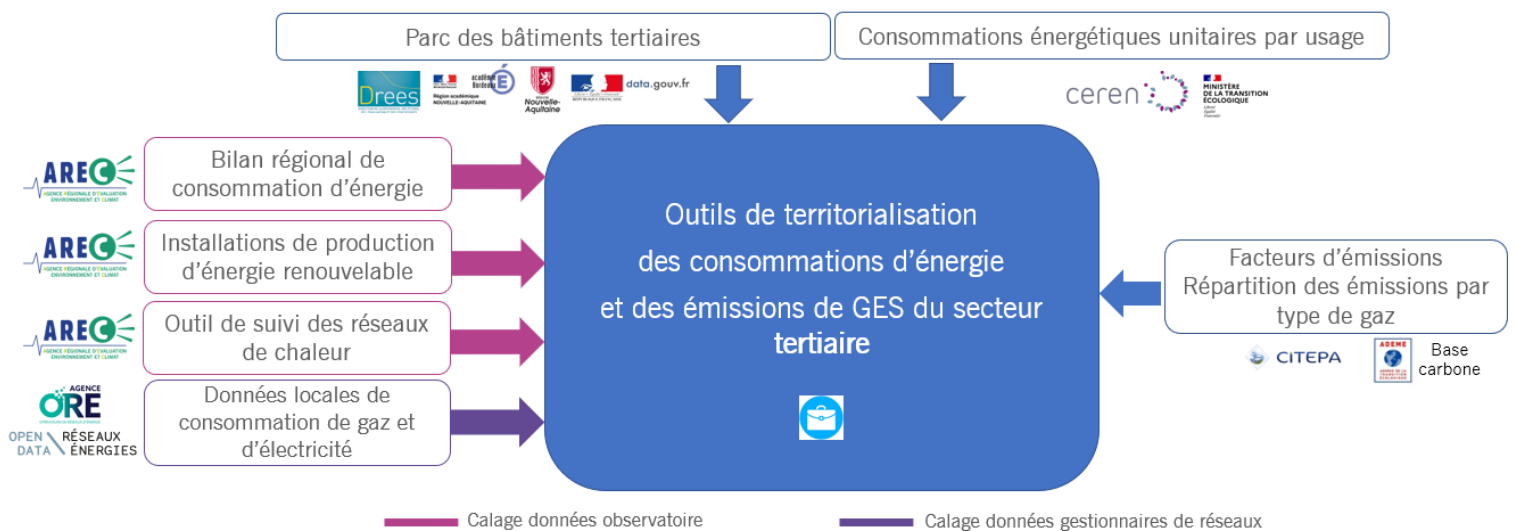


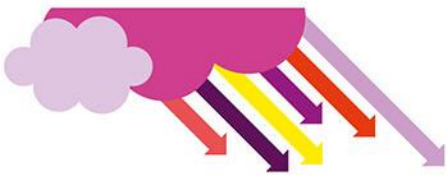
- les bâtiments des autres branches sont localisés à la commune grâce aux données de l'ACOSS ; les surfaces de bâtiments sont modélisées à l'aide de ratio de surface par nombre de salariés.

Concernant la production des données de consommation d'énergie finale et d'émission de GES :

- Les données de consommations d'énergie finale sont modélisées par sous-secteurs d'activité tertiaire et par commune en croisant les données sur le parc avec les consommations unitaires par branche et par usage produites par le CEREN.
- Les données départementales sur les DJU du SDES permettent de calculer les consommations énergétiques à climat réel, en faisant évoluer les consommations thermosensibles en fonction de la rigueur climatique (usage chauffage uniquement).
- A l'aide des données de consommations énergétiques mises à disposition par les gestionnaires de réseaux d'électricité et de gaz et des données du bilan régional de consommation d'énergie finale, des coefficients communaux ou départementaux de correction annuelle sont appliqués aux consommations modélisées de façon à garantir la cohérence entre les données produites par l'outil et les données de consommation réelles à n'importe quelle échelle géographique.
- Les émissions de GES sont calculées en croisant les données de consommation énergétique par vecteur et par usage avec les facteurs d'émission en gCO₂/kWh (source : ADEME, base carbone). Les émissions non énergétiques (gaz fluorés) sont estimées sur la base des données nationales produites par le CITEPA.

SYNTHESE GRAPHIQUE





VALORISATION

Les données issues de l'outil de modélisation et de caractérisation des consommations énergétiques et des émissions de GES du secteur tertiaire sont valorisées :

- Dans les bilans produits par l'AREC, aux échelles régionale et départementales ;
- Sur le site de datavisualisation de l'OREGES ;
- Dans les diagnostics territoriaux réalisés en partenariat avec les collectivités locales ;
- Dans l'outil Terristory®



LEXIQUE

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ARS : Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

CEREN : Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie

CITEPA : Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique

DJU : Degré jour unifié

FINESS : Fichier national des établissements sanitaires et sociaux

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

SDES : Service de la donnée et des études statistiques



L'Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC) a pour missions l'observation et le suivi des politiques de transition énergétique et d'économie circulaire en région Nouvelle-Aquitaine. Elle intervient dans les domaines suivants : **énergie** (production et consommation, énergies renouvelables), **émissions de gaz à effet de serre**, **ressources** (biomasse...) et **déchets**.

60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57
info@arec-na.com
www.arec-nouvelleaquitaine.com
[@AREC_NA](https://twitter.com/AREC_NA)